



COMMUNE DE GENTHOD

A V I S

ENQUETE PUBLIQUE N° 2006

Projet de modification des limites de zones N°30229-520-506

(Création d'une zone de développement 4A affectée à des activités sans nuisances, d'une zone de développement 4B affectée à des activités sans nuisances et d'une zone de bois et forêts situées à l'angle de la route de Collex et du chemin des Limites, au lieu-dit « Valavran »)

Commune : GENTHOD – BELLEVUE
Objet : Projet de modification des limites de zones N°30229-520-506

Le département du territoire vous informe que le projet de modification des limites de zones N°30229-520-506, situé entre l'angle de la route de Collex et du chemin des Limites, au lieu-dit « Valavran », sur les territoires des communes de Genthod et Bellevue, est déposé :

- *Au département du territoire, office de l'urbanisme – Rue David-Dufour 5 – 5^{ème} étage, (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) tél. 022 546 73 00 ou sur le site internet : www.ge.ch/c/plans-en-consultation ;*
- *à la Mairie de Genthod, rue du Village 37, 1294 Genthod (horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 19h ; mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ; mercredi de 9h00 à 12h00) Durant les vacances scolaires lundi de 13h30 à 16h30 – fermé le vendredi) tél. 022 774 12 80 ;*
- *à la Mairie de Bellevue, route de Lausanne 329, 1293 Bellevue (horaires d'ouverture : lundi et mardi de 13h30 à 16h30 ; mercredi de 9h00 à 13h00, jeudi de 13h30 à 18h00 ; jusqu'au 18 août, ensuite jusqu'à 19h00, vendredi fermé) tél. 022 959 88 20 ;*

où il peut être consulté du 3 août au 8 septembre 2023 inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département du territoire, office de l'urbanisme, direction du développement urbain – région Lac-Nord – Case postale 224 – 1211 Genève 8.

Date de parution : 3 août 2023